

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TP - TECHNICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

GRETA de l'Essonne (91)

Lycée l'Essouriau - Les Ulis

OBJECTIFS

Vous souhaitez exercer un métier concret, innovant et porteur d'emploi ?

Le Titre Professionnel Technicien de Maintenance Industrielle vous forme aux techniques professionnelles de la maintenance et vous permet d'accéder à un emploi dans un secteur dynamique, en constante recherche de professionnels qualifiés.

Notre formation a pour objectif de vous préparer au Titre Professionnel Technicien de Maintenance Industrielle, diplôme national reconnu par l'État.

À l'issue du parcours, vous serez capable d'effectuer, durant la durée de vie d'un équipement, toutes les actions destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il accomplit la fonction requise.

Vos activités visent 3 objectifs:

- Dans le cadre de la maintenance corrective, dépanner l'équipement défaillant le plus rapidement possible. Pour cela, il pose un diagnostic, réaliser la réparation par des actions appropriées, puis remettre en service l'équipement ;
- Dans le cadre de la maintenance préventive, effectuer un ensemble d'actions pour éviter l'apparition de pannes.
- Réaliser des rondes, des contrôles, des relevés, des nettoyages et des échanges en fonction de critères à caractère systématique ou conditionnel ;
- Dans le cadre de la maintenance améliorative, réaliser des modifications techniques ou organisationnelles pour augmenter la disponibilité des équipements.

CONTENU

Le contenu de notre formation comprend 2 modules, alignés au référentiel national du Titre Professionnel Technicien de Maintenance Industrielle:

1. Matières Professionnelles:

- Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
- Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
- Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant
- Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

2. Matières Transverses avec :

- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle (Atelier CV, coaching, job dating...),
- Une immersion en entreprise de 6 semaines afin de mettre en pratique vos compétences et assurer votre employabilité.

Nos modules sont animés par des formateurs experts et comprennent des situations pédagogiques variées: les jeux de rôle, le travail en mode projet, les études de cas, les exposés, les mises en situation professionnelle, etc.

Le GRETA vous propose également l'utilisation de sa plateforme LMS comme complément de formation (selon vos besoins) ou comme outil de travail si vos cours sont tenus à distance.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Salarié

DURÉE

De 1010 h, dont 210 h en entreprise

DATES

Date de début : 14 septembre 2026

Date de fin : 30 avril 2027

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

- Niveau de français et mathématiques de classe de 1re, de fin de BEP ou équivalent.
- Bureautique: savoir utiliser un logiciel de traitement de texte (type Word)
- Les +: une expérience professionnelle, de préférence dans un milieu industriel, technique ou technologique (production ou maintenance industrielle, réparation de véhicules ou d'engins divers, électricité bâtiment ou industrielle).

"envoi des candidatures 7 jours avant le début de la formation, selon places disponibles."

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC +1)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
Titre professionnel Technicien de maintenance industrielle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de la formation s'effectue lors d'un examen réalisé par des jurés agréés par la DRIEETS. Le titre professionnel est composé de 4 blocs de compétences. Le jury peut n'attribuer qu'un ou deux blocs et dans ce cas la validation est partielle

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Pour vous projeter dans votre futur métier ou vers des études complémentaires, cliquez sur les liens suivants :

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/l1304/technicien-technicienne-de-maintenance-industrielle>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 41536](#)

Echéance de l'enregistrement 08/01/2031

Les délais de candidature peuvent varier selon le financement.

- Pour un Projet de Transition Professionnelle, la limite de candidature est fixée à au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Si vous souhaitez utiliser votre CPF, la demande doit être validée sur MonCompteFormation au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation (délai légal obligatoire).
- Si votre CPF n'est pas suffisant et que vous souhaitez solliciter un abondement, cette durée est rallongée à 15 jours ouvrés avant l'ouverture de la formation.

[Conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

« Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation. Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. »

COÛT

12 800€ Tarif tout public pour un parcours type : 16€ de l'heure sous réserve de 10 participants.

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro
- France Travail

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Greta de l'Essonne

01.64.90.91.91

candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA

greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

